MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
Monsieur A. GOFFART, Directeur
A.A.T.L. – Direction de l'Urbanisme
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : D.U. : 04/PFU/483544
D.M.S. : FB 2043-0652/10/2013-073 Pr
N/réf. : GM/BXL1.35/s.543
Annexes : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue d'Artois 17-21. Eglise Saint-Antoine de Padoue. Restauration de la façade et du couloir de l'entrée rue d'Artois ; transformation des caves ; installation d'un système de chauffage, de ventilation, d'éclairage et de sonorisation, création de nouveaux locaux sous le jubé, au-dessus de la chapelle M. Kolbe et dans l'ancienne procure.
Permis unique – Demande de complément d'étude.
(Dossier traité par Mme M.-Z. Van Haeperen à la D.U. / Mme Fr. Boelens à la D.M.S.)

En votre courrier du 06/09/2013, réceptionné le 09/09/2013, vous avez, dans le cadre du permis unique, demandé à la Commission royale des Monuments et des Sites d'émettre un avis conforme sur le dossier relatif à l'objet susmentionné.

Après examen du dossier en sa séance du 02/10/2013, la Commission n'a pu se prononcer définitivement dans l'état actuel du dossier. Elle souhaiterait être mieux renseignée sur certaines options du projet afin de pouvoir émettre son avis conforme en pleine connaissance de cause.

En vertu des dispositions de l'article 177, § 2 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), la Commission a donc adressé au maître d'œuvre, par lettre recommandée, une demande de complément d'information dont vous trouverez copie en annexe.

Dans le respect des délais prescrits par le Cobat, ce complément devra être examiné par l'Assemblée de la Commission au plus tard en sa séance du 4 décembre 2013. L'avis conforme qui sera émis à cette occasion vous sera communiqué dans ces-mêmes délais.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Fr. Boelens + par mail à Fr. Boelens, TH. Wauters, Ph. Piéreuse, M. Vanhaelen, S. Valcke, N. De Saeger, L. Leirens.
- A.A.T.L. – D.U. : Mme M.-Z. Van Haeperen
- Commission de concertation de la Ville de Bruxelles + par mail